



faimes

Bulletin communal

Octobre 2019



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
 Le mercredi de 14h00 à 16h00 (sauf congés scolaires)
 Le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf congés scolaires)
 Tél : 019/33 98 50 - Fax : 019/33 97 76
commune@faimes.be



C.P.A.S.

rue A. Braas, 11 à 4317 FAIMES
 Tél : 019/33 97 70 - Fax : 019/67 79 95
cpas@faimes.be

Permanences sociales : le lundi de 10h00 à 12h00,
 le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00

Permanence « Mazout » : le jeudi de 8h30 à 12h00

C.P.A.S. - Numéros utiles

Présidente <i>Sophie Léonard</i>	0473/205 991
Directrice générale <i>Laurence Leroy</i>	019/33 97 71
Administration <i>Régine Bronckart</i>	019/33 93 07
Titres-services Ressources humaines <i>Véronique Ripet</i> <i>Sandrine Charlier</i> <i>Ariane Henry</i>	019/33 97 78
Service social <i>Sylvie Stasse</i> <i>Claire Douin</i> <i>Virginie Delrée</i>	019/33 97 73 019/ 33 93 03 019/33 93 02
Cré-Actif	019/33 97 70
Mobi-Service	0496/855 010
Service repassage	019/58 82 99
« Fais-moi revivre »	0471/649 260

Administration communale Numéros utiles

Bourgmestre <i>Etienne Cartuyvels</i>	019/33 98 61
Directrice générale <i>Véronique Jacques</i>	019/33 98 52
Directrice financière <i>Catherine Destexhe</i> Mardi & jeudi	019/33 98 57
Comptabilité <i>Fatima Laaouej</i>	019/33 98 53
Etat civil-passeports-permis extraits casier-location salles <i>Alain Heer</i>	019/33 98 68
Population et Etrangers <i>Nancy Bure</i>	019/33 97 77
Concessions et sépultures <i>Alexandre Melin</i>	019/33 98 55
Travaux <i>Ludovic Rase</i>	019/33 98 69
Urbanisme <i>Nicolas Hubin</i>	019/33 98 56
Communication Bulletin communal - Site Internet <i>Nathalie Jacob</i>	019/33 98 63
Voirie	019/33 98 62
Police	019/33 98 51
A.L.E. <i>Régine Dussart</i> Mercredi & vendredi matin	019/33 98 58
Eco-passeur <i>Jean Dorn</i> Vendredi matin	019/33 98 54
Ecole de Celles	019/32 54 45
Ecole de Les Waleffes	019/56 73 72
Ecole de Viemme	019/32 86 58
Accueil extrascolaire <i>Angélique Seiller</i>	019/33 98 54

Sommaire

Votre Administration - Numéros utiles

Le mot du Bourgmestre **2 & 3**

Été solidaire - Bénéfices aux comités - Rallye

gastronomique - Jumelage - Faim'ily Day **4 & 5**

Travaux : rues Basse Voie, d'Aineffe, A. Braas

Logement d'insertion à Les Waleffes **6 & 7**

Marché faimois - Les héros de la guerre 40-45'

Fauchage tardif - Collecte des sapins de Noël

Plaine été 2019 - Prochains stages **8 & 9**

A l'école en voiture : conseils « sécurité »

Quoi de neuf à l'école **10 & 11**

Intradel : achat de quotas supplémentaires

Entretien des trottoirs - Pré fleuri **12 & 13**

Mot de l'Agence de Développement local

Emploi : MIRHW **14 & 15**

Discrimination - Familles d'accueil

Combat contre la violence **16 & 17**

Annonces diverses

Vos élus **18 & 19**

AGENDA **20**



Le passage à **l'heure d'hiver** 2019 - 2020 aura lieu le **dimanche 27 octobre 2019**.

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27, nous passerons à l'heure d'hiver en reculant d'une heure : à 3 h du matin, il sera alors officiellement 2 h.



Mot du Bourgmestre



Chères Faimoises, chers Faimois,

Les vacances terminées, il est temps de repenser aux choses sérieuses : ressortir cartables et plumiers pour les plus jeunes, reprendre le chemin du boulot pour les autres.

A la commune, nous avons continué à avancer dans les différents travaux prévus au budget 2019.

Je vous propose de les découvrir dans cette revue.

Nous avons fait l'acquisition d'un terrain qui permettra d'agrandir le complexe du Cortil, ce qui fera la joie des petites têtes blondes de plus en plus nombreuses dans nos villages. Faire du sport pour la santé, rien de meilleur !

Nous avons aussi un nouveau projet qui débutera en mars 2020 : un marché des produits locaux sera organisé le 3ème vendredi de chaque mois en fin d'après-midi sur la place de Celles. Ce sera l'occasion de faire quelques courses près de chez soi, d'éviter des transports onéreux et de faire vivre les producteurs de la Hesbaye.

Je finirai en vous rappelant que le 20 octobre prochain, après l'énorme succès qu'avait connu le Faimous Day, nous organiserons notre premier Faim'ily Day, une journée pour tous.

Venez-y nombreux !

Si vous avez des questions et des idées, vous pouvez toujours nous contacter ou prendre rendez-vous à la maison communale pour nous rencontrer.

Votre Bourgmestre,

Etienne Cartuyvels

Été solidaire 2019

Comme depuis plusieurs années, en juillet et août 2019, la Commune et le C.P.A.S. de Faimles ont à nouveau engagé **12 jeunes** dans le cadre de l'opération « **Été solidaire** ».

Chacun a pu s'essayer au travail des ouvriers et contribuer à l'**embellissement** de la commune ainsi qu'à la **solidarité** envers les personnes les plus démunies.

Ainsi durant l'été, ces jeunes ont effectué les **tâches suivantes** : taille de haies, tonte de pelouses, nettoyage de monuments, aide au magasin de seconde main « Fais-moi revivre » et entretien de jardins chez les particuliers.



Distribution des bénéfices aux comités



En mars dernier, le 3ème souper du Bourgmestre rencontrait comme à l'accoutumée un grand succès, grâce, notamment, à tous les **bénévoles** qu'Etienne Cartuyvels tient tout particulièrement à remercier une fois encore.

Sans eux, cette soirée n'existerait pas et il n'y aurait donc pas de **bénéfices** reversés aux comités et associations.

Ainsi, quelques semaines plus tard, lors d'une bien sympathique cérémonie, 5.300 euros ont été redistribués.

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer que le prochain souper du Bourgmestre aura lieu le **28 mars prochain**, une date à bloquer d'ores et déjà dans vos agendas !

La gastronomie rallie les gourmands



Convivialité et ambiance, des zaks au dessert.
Avec Anne Deville pour la musique d'entrée...

Depuis 15 ans, le Rallye gastronomique réunit gourmands de la région et de plus loin au **profit des écoles** de Faimles.

Rallye pluvieux, rallye heureux. L'édition 2019 ne fera pas démentir l'adage adapté...

Les bénévoles, les comités, les sponsors généreux et une collaboration avec Hesbicoop assurent le **succès** du Rallye qui a encore réuni **540 participants** cette année malgré la pluie, le déluge, la boue et les chemins détrempés !

Source : « *L'Avenir* »

Jumelage Ambierle-Faimles

Depuis un an, une nouvelle équipe tente de poursuivre cette belle aventure qui dure maintenant depuis plus de 37 ans.

Après une rencontre riche à l'Ascension dont la journée « d'excursion » s'est déroulée au cœur de nos villages, le comité de **jumelage Ambierle-Faimles** organise ses traditionnels **soupers aux moules** !

Notez déjà la prochaine date : le **25 janvier 2020**, nous nous réjouissons de vous y voir !



Faim'ily DAY



Après le Faimous Day, voici le Faim'ily Day !

Nous vous convions tous le **20 octobre prochain** au Cortil pour un dimanche convivial en famille.

A l'heure du numérique et des écrans, nous vous invitons à profiter de cette journée pour passer du bon temps : plaisir de jouer à des jeux de société, aux cartes... Joie de se retrouver ensemble, de faire des activités et de rire entre amis, entre voisins, en famille...

Une journée pour les petits : château gonflable, accès à la plaine de jeux et animations assurées par l'Extrascolaire (bricolage, cuisine, jeux de société...)

Une journée pour faire du sport (jogging, parcours cycliste, marche)

Une journée pour faire une promenade de découverte de la commune à pied ou en calèche

Une journée pour jouer en famille, entre amis, entre voisins, entre collègues...

A 16h Grand Loto Quine

	12			48	51		73	83
6		27		44	53		70	
5	10		34			61		90

Tout l'après-midi, des **jeux de société** seront mis à votre disposition, des **animateurs** développeront les règles et donneront des explications en cours de jeu, mais c'est à vous de jouer, de vous amuser !

Lors de cette manifestation, vous pourrez également :

- Faire **graver votre vélo** par la Police
- Tester la **voiture tonneau** de la Police
- Participer à un **atelier Intradel** : « Comment faire ses propres produits d'entretien ? »
- Rencontrer les responsables de la **Maison du Tourisme « Terres de Meuse »**, à la découverte de notre belle région
- Rencontrer les responsables de l'**ADL** : comment faire pour s'installer, démarrer une activité commerciale, trouver des partenaires...

Tout au long de la journée : **petite restauration** assurée par des artisans locaux et **bar** tenu par l'unité des « Scouts »

Apéritif offert par la Commune à +/- 12h30 après l'accueil des nouveaux habitants et la distribution des primes de naissance

Le Go, c'est quoi ?

Le **go** est un jeu de plateau originaire de Chine. Il oppose deux adversaires qui placent à tour de rôle des pierres, respectivement noires et blanches, sur les intersections d'un tablier quadrillé appelé *goban*. Le but est de contrôler le plan de jeu en y construisant des « territoires ». Les pierres encerclées deviennent des « prisonniers », le gagnant étant le joueur ayant totalisé le plus de territoires et de prisonniers.

Il s'agit du plus ancien jeu de stratégie combinatoire abstrait connu, probablement créé en Chine pendant la période des Printemps et Automnes. Malgré son ancienneté, le go continue à jouir d'une grande popularité en Chine, en Corée et au Japon. Dans le reste du monde, où sa découverte est récente, sa notoriété est croissante. Son **succès** tient autant à la **simplicité** de ses **règles** qu'à sa **grande richesse combinatoire et sa profondeur stratégique**.



Les derniers travaux...

Rue Basse Voie



Les travaux de la rue Basse voie ont été exécutés par la firme *Moës Robert et fils* de Latinne.

Des canalisations ont été placées dans les fossés et la rue a été complètement réasphaltée. De plus, des trottoirs en pavés de béton ont été réalisés devant les habitations et un accotement pour les piétons a été aménagé sur environ 200m de longueur.

Rue d'Aineffe



Ce chantier a été effectué entre les mois de mai et septembre par l'entreprise *Balaes d'Oreye* et supervisé par le Comité de Remembrement.

Une canalisation a été posée dans les tronçons de la rue d'Aineffe et de la rue Emile Vandervelde qui se rejoignent afin de récupérer le trop plein d'eau du bassin d'orage situé dans le chemin de Godliva. Une réfection superficielle du revêtement a également été réalisée.

Rue A. Braas



Afin d'améliorer la mobilité des piétons et d'accroître leur sécurité, de tout nouveaux trottoirs ont été réalisés sur une première portion de la rue Adolphe Braas à Celles. D'autres parties d'accotement seront aménagées à l'identique ultérieurement.

Une trentaine d'arbres seront replantés à la bonne saison.

Logement d'insertion à Les Waleffes

De mi-avril à la mi-octobre 2019, la firme *Gabriel* de Hannut a procédé à la modification des structures portantes en installant des éléments « Résistance au feu 1 h » afin de répondre aux normes des pompiers.

La suite des travaux consiste en la pose de cloisons, de châssis et de sanitaires ainsi qu'en l'installation du chauffage.



NOUVEAU Marché faimois Appel aux commerçants



Au **printemps 2020**, Faimes lance son petit **marché** de produits locaux.

Rendez-vous vous est donné **le 3ème vendredi** du mois, de mars à septembre, de 17h à 20h30 sur la place J. Wauters à Celles et dans la salle « La Forge » lors des intempéries.

Pour mener ce projet à bien, nous recherchons des **commerçants de proximité** : poissonnerie, charcuterie, boucherie, magasin de fruits et légumes...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à **contacter** vos échevins (voir page 19) !

Les héros de la Seconde Guerre mondiale à l'honneur



Dans le cadre du projet « **Nos Héros Oubliés 40-45'** », la Commune de Faimes vous informe qu'elle installera **gratuitement** des **plaques de commémoration** aux sépultures des victimes de la Seconde Guerre mondiale qui ne doivent jamais être oubliées.

Aussi, elle lance un **appel** à ses citoyens afin que ceux-ci lui communiquent les noms des personnes concernées.

Veuillez noter que ce projet ne concerne que les sépultures de militaires et de résistants qui ont péri **pendant la guerre**. Les anciens combattants décédés après la guerre ne font pas partie du public-cible.

Contact : Alexandre Melin - 019/33 98 55

Fauchage tardif et protection de la biodiversité

L'objectif de la campagne de fauchage tardif des bords de la route est d'**améliorer** les potentialités d'accueil de la **vie sauvage** sur tout le territoire.

Ces dernières années, les modifications observées au sein des modes d'occupation et d'exploitation du territoire par l'homme ont eu comme conséquence l'appauvrissement du patrimoine naturel. A la suite de la destruction de nombreux milieux abritant une flore et une faune caractéristiques, une part importante des espèces ont vu leurs populations menacées d'**extinction**. Trop souvent, les milieux nouvellement créés offrent peu de possibilité d'accueil pour la vie sauvage.



Faimes a ainsi signé en 1999 la **convention** « Bords de routes » et a opté pour un **fauchage raisonné** des talus et accotements afin de rencontrer

les objectifs fixés en matière de sécurité routière et de développement de la biodiversité tout en veillant à un bon niveau d'entretien.

Ce sont **18 km** de bords de routes du territoire faimois notés sur le plan de fauchage tardif qui sont concernés par un fauchage annuel à ne pratiquer qu'après le **1er août**.

NOUVEAU SERVICE: collecte des sapins de Noël

Nous vous informons qu'une **collecte** de sapins naturels sera organisée le **10 janvier 2020**. Les arbres ainsi récoltés seront **recyclés** en compost de qualité.

Les services de collecte des déchets précisent que les sapins naturels doivent être déposés **sans** leurs **décorations, pots, clous ou mottes de terre**.

Les **recyparcs** représentent en outre une alternative aux collectes. Les particuliers peuvent en effet y déposer leur sapin, également dépouillé.



Plaine été 2019



Pour son édition 2019, la plaine a une nouvelle fois rencontré un **vif succès** : une soixantaine d'enfants en moyenne y ont participé chaque semaine.

Les **différents thèmes** abordés tels que «La télévision dans tous ses états», «Fort Boyard», «Les 7 merveilles du monde», «Le théâtre des couleurs »... ont **enthousiasmé** petits et grands.

Les participants ont également eu la joie de partir à deux reprises en **excursion** : l'une à l'Atelier à Braives et l'autre à la Ferme de la Croix de Mer à Borlez. Quelles belles journées !

Des moments de rigolade, de complicité, des rencontres, de nouvelles expériences et des découvertes : voilà de quoi ranger dans un coin de sa tête et de son cœur de bien **beaux souvenirs** !

Les stages des enfants

La commune de Faimés organise des **stages** pendant lesquels vos enfants sont encadrés (de 7h30 à 18h00) par des **moniteurs expérimentés**.

Angélique Seiller (0493/199 739) et le personnel de l'Administration communale (019/33 98 50) sont à votre disposition pour tout renseignement et les inscriptions.



Stage d'automne

• **du 28 au 31 octobre 2019**

Contes et légendes d'Halloween

Stages d'hiver

• **du 23 au 27 décembre 2019**

La valse des émotions

• **du 30/12 au 3 janvier 2020**

Le nouvel an à travers la monde

En voiture à l'école : conseils « sécurité »

Environ 7 enfants sur 10 se rendent à l'école en voiture ! Prenons donc un moment pour rappeler quelques règles afin que leur trajet quotidien se déroule en toute sécurité...

Vous le savez sans doute, depuis 2014, les Régions sont devenues responsables en matière de sécurité routière. Deux agences ont été créées : **VSV** en Flandre et **AWSR** pour la Région wallonne et la Région bruxelloise. Vous trouverez sur leur site respectif de nombreuses recommandations liées à la sécurité de vos enfants sur le chemin de l'école. Voici une liste des conseils les plus pertinents :

1. Avant de démarrer

- **Partez à l'heure.** Ça peut paraître un détail mais la sécurité est gagnante si le trajet s'effectue sans stress.
- **Pensez au covoiturage.** Quand c'est possible, pourquoi ne pas envisager de prendre en charge plusieurs enfants à la fois? Cela permet de réduire le trafic et, surtout, le nombre de voitures autour de l'école. Et en vous y mettant à tour de rôle, chacun gagnera des matinées moins stressantes.
- **Attachez les plus petits** dans un siège adapté. Pour les enfants de moins de 1,35 m, un siège adapté est obligatoire. Pour les enfants de 1,35 m ou plus, un dispositif de retenue ou la ceinture de sécurité de la voiture suffit.
- **Sécurisez aussi les plus grands.** Notons au passage que les enfants peuvent prendre place à l'avant comme à l'arrière de la voiture, **quel que soit leur âge**. Ils doivent toutefois être attachés comme la loi le prescrit. Une seule exception : si la place avant est équipée d'un airbag frontal, il est interdit d'y placer un siège auto dos à la route, à moins de désactiver l'airbag.



2. En route

- **Respectez le Code de la route.** Un enfant apprend en vous imitant. La meilleure manière de procéder est donc de montrer l'exemple.
- **Profitez du trajet pour dialoguer.** Ce temps passé ensemble en voiture vous permet de parler de la sécurité routière : les panneaux, les feux, les obstacles possibles comme une voiture qui démarre subitement ou une portière qui s'ouvre devant un cycliste ou un motard...
- **Respectez les 30 km/h !** Aux abords des écoles, c'est la règle du Code de la route. Et elle a du sens: si vous percutez un piéton à 30 km/h, il court 5 % de risque de perdre la vie. A 50 km/h, le risque atteint les 45 % !



3. Arrivé à l'école

- **Soyez vigilant aux abords de l'école.** Dès que vous voyez un enfant sur le trottoir, l'accotement, le bord de la route... ralentissez car, en quelques fractions de seconde, cet enfant peut se trouver sur votre trajectoire. N'oubliez pas non plus qu'un enfant réagit moins vite qu'un adulte dans les situations d'urgence.
- **Restez raisonnable.** Certains parents feraient tout pour déposer leur progéniture au plus près de l'école, au risque de bloquer ou d'insécuriser le flux des élèves. Si vous devez accompagner vos enfants jusqu'à l'école, un peu de marche ne devrait pas faire de tort.
- **Stationnez en sécurité.** Une auto mal garée peut masquer la vue d'un enfant qui veut traverser, bloquer une piste cyclable... Pour les mêmes raisons de sécurité, évitez de stationner en double file.
- **Sortez du bon côté.** De nombreux parents ouvrent - largement - leur portière côté rue pour faire sortir les enfants de la voiture. C'est un risque pour eux, évidemment, mais aussi un piège pour les autres utilisateurs de la voie publique, cyclistes en tête. Et, parmi eux, des enfants à vélo !

Avec ces quelques règles de base, vous permettrez à vos enfants - et à tous les autres - de se rendre à l'école en toute sécurité.

Quoi de neuf à l'école ?

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un tout nouveau marché pour les **repas chauds** a été attribué à l'entreprise TCO Service de Ottignies.

En parallèle, un **logiciel** a également été acquis : il permettra une **communication** plus aisée avec les parents concernant les factures, les repas et les informations en général.

Les présences des élèves aux **garderies** du matin et du soir seront elles aussi gérées par un logiciel via un **QR code** attribué à chaque enfant.

Ensuite, signalons que cette année, la classe de **5ème année primaire** de Les Waleffes est exceptionnellement restée sur place.

Enfin, la **cour** de récréation des primaires à Les Waleffes a été complètement remise à neuf durant les grandes vacances. Bleu, rouge, vert, jaune... Cet espace récréatif sera prochainement divisé en différentes **zones de jeux** délimitées par des lignes de couleur pour la plus grande joie des enfants !

Evolution de la population scolaire

	2017	2018	2019
Ecole de Celles			
Enseignement maternel	64	64	73
Enseignement primaire	154	163	169
Ecole de Les Waleffes			
Enseignement maternel	30	33	36
Enseignement primaire	47	60	61
Total	295	320	339



Des pages qui se tournent...



L'heure de la retraite a sonné pour **Jean-Paul Derenne**, Directeur de l'école de Faimés. Nous lui rendons hommage pour toutes ces années de bons et loyaux services et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

De même, **Liliane Bonomi**, professeure de gymnastique, et **Fabienne Fontana**, secrétaire de l'école, ont toutes deux pris leur pension cette année. Nous tenons une nouvelle fois à les saluer et à les remercier pour l'investissement, le dynamisme et la disponibilité dont elles ont fait preuve avec les enfants et leurs collègues tout au long de leur carrière. Bonne retraite à elles deux !



Michèle Leroy est désormais la Directrice de l'école. **Amandine Dopchie** occupe quant à elle le poste d'adjointe à la Direction depuis la fin du mois d'août. Nous leur souhaitons un heureux épanouissement dans leur nouveau travail.

Parc à conteneurs

Les quotas journaliers

Pour le bon fonctionnement de l'exploitation de votre recyparc, les apports sont **limités à 1m³** tous matériaux confondus, par véhicule, par jour et par recyparc, quel que soit le nombre de personnes présentes dans le véhicule ou de cartes d'identité présentées.



Les quotas annuels

Les encombrants et encombrants non combustibles	4m ³ /an
Les déchets de bois	3m ³ /an
La frigolite	1m ³ /an
Les déchets inertes (terres et briqueaillons)	5m ³ /an
Les déchets de construction contenant de l'asbeste-ciment	3m ³ /an
Les déchets de jardin	13m ³ /an
Les pneus	5 pièces/an

Vous avez atteint un ou plusieurs de vos quotas annuels ?

La Société intercommunale de traitement des déchets (Intradel) a décidé de permettre aux citoyens domiciliés dans sa zone d'activité d'acquérir des **quotas supplémentaires**, une fois ceux de base épuisés. Une récente décision qui est entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2019. Comment faire ?

- 1) Effectuer une commande pour le pack de votre choix à l'aide du formulaire en ligne : **www.intradel.be/pack_particulier**
- 2) Effectuer le paiement avec les informations reçues par e-mail lors de la confirmation de votre commande.
- 3) Dès réception de votre paiement, votre compte sera crédité et disponible.

Les tarifs

Bois	14,52 €/m ³
Déchets verts	14,52 €/m ³
Encombrants combustibles/ non combustibles mixtes	43,56 €/m ³
P.V.C.	43,56 €/m ³
Plastiques durs	43,56 €/m ³
Verre plat	43,56 €/m ³
Frigolite	3,63 €/m ³
Inertes	43,56 €/m ³

- Le **système de tarification** pour l'achat de quotas supplémentaires se présente sous la forme de pack :
Pack 1 à 54,45 € - Pack 2 à 108,90 € - Pack 3 à 217,80 €
- Il est également possible de faire des **combinaisons** entre les différentes catégories de déchets.



Si le quota n'est pas épuisé au moment de la recharge, le quota restant est **reporté** et **cumulé** au quota précédemment acheté.

Concrètement :

- A chaque dépôt de déchets, le volume et le type de déchet déposé seront décomptés du solde disponible sur votre carte.
- Lorsque le solde provisionnel est insuffisant, il suffit de commander un nouveau pack au moyen du formulaire en ligne.

⇒ Plus d'infos sur **www.intradel.be** ou au 04/240 74 74



L'entretien des trottoirs

Comment faire sans glyphosate - Roundup ?

« Dans les parties agglomérées de la commune, tout occupant est tenu d'enlever aux pieds des haies et des murs séparant de la voie publique la ou les propriétés qu'il occupe les mauvaises herbes qui y poussent. De même, il est tenu d'arracher les herbes croissant sur toute l'étendue du trottoir et/ou de l'accotement aménagé longeant la propriété attenante à son habitation jusque et y compris la rigole, si elle existe. », voici ce qui est stipulé à l'article 26 du **Règlement de Police**.

C'est une question d'esthétisme mais aussi et surtout de sécurité afin que passants, promeneurs ou sportifs puissent circuler avec facilité et en toute quiétude.

A ce sujet, rappelons que depuis le **1er juin 2014**, il est **interdit** d'utiliser des pesticides sur les trottoirs et les surfaces reliées aux égouts. Cette interdiction vise aussi les **espaces publics** depuis le **1er juin 2019**.

Comment entretenir son trottoir ?

Quelques conseils utiles

♦ **Désherbage curatif**

Brosse dure

Un passage régulier à la brosse de rue ne prend que peu de temps et demande peu d'effort.

Binette / Rasette

Très efficaces et écologiques, ces outils demandent par contre un peu d'huile de coude. Mais réalisée régulièrement, cette tâche sera moins fastidieuse.

Flamme directe / Chalumeau

Les désherbeurs thermiques permettent de brûler la plante, mais pas les racines. Il est donc nécessaire de passer plusieurs fois pour épuiser les réserves de la plante.

Air chaud

Ce type de désherbage est une sorte de décapeur thermique qui va agir sur les plantes selon le même principe que la flamme directe.

Eau chaude

Une casserole d'eau chaude déversée sur les plantes indésirables détruira les parties aériennes pour autant que vous agissiez sur des plantes encore jeunes.

♦ **Désherbage préventif**

Enherbement

Cette méthode consiste simplement à laisser l'herbe se développer ou à faire un semis dans le gravier et tondre régulièrement cette nouvelle pelouse.

Plantes couvre-sol

Ce type de plantes se développe peu en hauteur et couvre facilement une surface. On choisira des plantes qui gardent leur feuillage toute l'année.

Paillage

On entend par paillage tout matériau qui sert à couvrir le sol afin d'empêcher le développement de plante indésirable. Une couche d'au moins 8 cm est nécessaire.

Sablage des joints

Il existe dans le commerce des mélanges de sable fin dits « désherbants » pour le jointoiement des pavés. L'indice pH naturellement élevé limite la croissance et la germination de plante indésirable.

Remarque : Le **sel** et le **vinaigre** sont **interdits** car ils sont nuisibles pour les eaux de surface et souterraines.

Source : Adalia

Plus de détails sur www.adalia.be

adalia

Pré fleuri

À côté de l'abeille domestique, 350 espèces d'abeilles sauvages et bourdons butinent les fleurs en Wallonie. Malheureusement, les populations de ces insectes ont subi une **régression** inquiétante ces dernières années due à la diminution des ressources alimentaires disponibles. Les abeilles ont besoin de **pollen** en quantité, en diversité et en qualité pour survivre.

La solution est de reconstituer dans nos paysages des espaces riches en **plantes mellifères** et dénués autant que possible de pesticides.

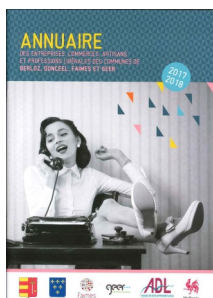
La commune de **Faimes** a décidé d'agir en faveur des **insectes pollinisateurs** et c'est ainsi qu'un espace rue du Bon Dieu d'Ans a été spécialement réservé à la plantation d'un **pré fleuri**.

Source : biodiversite.wallonie.be



Le mot de l'ADL

Annuaire : vos coordonnées à jour



En vue de soutenir l'entreprenariat local, votre Agence de Développement local tient, depuis plusieurs années, une base de données des entreprises, commerces et professions libérales des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer.

Pour ce faire, elle propose aux citoyen(ne)s un annuaire actualisé reprenant les coordonnées des établissements recensés et qui, bien sûr, souhaitent y figurer.

L'annuaire est distribué dans les boîtes aux lettres tous les 2 ans et à défaut, reste disponible en ligne sur le site de l'ADL (www.berloz-donceel-faimés-geer). Il est actualisé régulièrement. Vous souhaitez vous assurer d'y paraître ? Contactez-nous !

Les associations s'y trouvent également : si vous n'avez pas reçu nos communications dernièrement, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Agri-club's : on reprogramme un cycle ?

En partenariat avec la Fondation Rurale de Wallonie et le GAL Jesuishesbignon.be, un premier cycle d'Agri-club's a été proposé en début d'année 2019. En quoi consiste-t-il ? Il s'agit d'une série de rencontres destinées principalement aux agriculteurs, en vue d'aborder des thématiques qui les concernent. Afin de proposer davantage de sujets chers au secteur, la formule a été revue et s'est ainsi transformée en un cycle d'Agri-club's, grâce à une collaboration efficace avec nos partenaires.

Vous êtes agriculteur(ice) et ne recevez pas nos mails/courriers ? Vous souhaitez aborder une thématique spécifique ? Contactez-nous, le prochain cycle est en préparation !

Quatre séances ont été programmées en janvier et février et 4 thématiques ont été proposées : « La qualité des céréales panifiables : quelle est-elle ? Comment l'atteindre ? », « Prix juste Producteur : un label qui rémunère correctement le producteur »,

« Optimisation et gestion de votre consommation énergétique » et enfin, « Les couverts végétaux ». Un beau succès pour ce 1er cycle, qui devrait s'organiser à l'avenir au minimum tous les 2 ans.



Merci !

Vous êtes nombreux à avoir pris un peu de votre temps pour répondre à notre questionnaire en ligne dans le cadre des actions à venir pour les 6 prochaines années. L'objectif était d'en savoir plus sur vos attentes et besoins au niveau économique local. Vos réponses nous permettent d'orienter nos actions au quotidien et de les mener en tenant compte de vos réalités. Un grand merci !

Vous recherchez une salle pour vos événements ? Un garage à louer ? Des bureaux à vendre ?... Nous mettons à jour un listing pour répondre à vos besoins.

Afin de vous aider dans vos recherches, nous nous tenons à votre disposition notamment en vous proposant, sur notre site internet, une liste d'espaces disponibles pouvant accueillir différents types d'activités : réunions, bureaux pour le développement d'une activité indépendante, commerces à remettre, spectacles, concerts, mariages... Cette liste est tenue à jour une fois par semaine et reprend des informations récoltées sur le web et via le bouche à oreille.

Vous avez un espace à louer ou à vendre ? Vous cherchez un endroit pour développer votre activité ? Contactez-nous (téléphone ou email) afin que nous puissions croiser efficacement l'offre et la demande !

À la recherche d'un emploi sur une de nos 4 communes ? Le tri est fait pour vous !

Nous vous aidons dans la recherche d'un emploi à Berloz, Donceel, Faimés ou Geer en centralisant les offres du territoire sur notre site. Celles proposées par le FOREM y sont présentées sous forme de liste et vous trouverez également trois moteurs de recherche : Neuvo, MIRHW et Option Carrière. Rendez-vous sous l'onglet « Recherche d'emploi ».

Plus d'infos sur l'ADL : www.berloz-donceel-faimés-geer.be

Retrouvez-nous sur Facebook et restez informé(e) de nos actions en cliquant sur « Like » :
www.facebook.com/berloz.donceel.faimés.geer

Vous êtes indépendant(e) et vous ne recevez pas nos mails ? Contactez-nous !

info@adl-bdfg.be



Vous êtes un **employeur** à la recherche de personnel ?
Vous êtes **sans emploi** et vous êtes à la recherche d'un second souffle ?

La Mission Régionale Huy-Waremme (MIRHW) peut vous accompagner !

Comment ?

Pour les employeurs

L'assistance lors d'un recrutement de personnel est proposée gratuitement par la MIRHW, avec si besoin la mise en place d'une formation à destination des futurs travailleurs.

Lors d'un recrutement, par exemple, nous offrons les services suivants : définition d'un profil de fonction, diffusion de l'offre d'emploi (site du Forem, Indeed, Facebook et site de la MIRHW), réception et présélection des candidatures, entretiens d'embauche, etc.

Il est enfin important de préciser que chaque étape s'effectue en parfaite collaboration avec l'employeur et que la MIRHW peut s'adapter à chaque demande.

Pour les demandeurs d'emploi

Les formations alternées et le jobcoaching sont les deux piliers du travail de la MIRHW.

Dans un suivi jobcoaching, nous soutenons par exemple le travail de rédaction de CV ainsi que la lettre de motivation. Nous élaborons une véritable stratégie afin de postuler de la manière la plus efficace possible. Lors de l'obtention d'un contrat de travail, le travail de la MIRHW continue par le biais du suivi dans l'emploi.

Un « matching » entre les offres d'emploi détectées et les demandeurs d'emploi accompagnés est réalisé.

Pour qui ?

Pour les employeurs

De la grande entreprise en passant par le commerce de proximité (et tous secteurs confondus), la MIRHW travaille quotidiennement avec des sociétés telles que Mc Donald's, Quick, Lunch garden, Wibra, Zeeman, Spar, Carrefour mais aussi des maisons de repos, des écoles, des agences de titre-services, des restaurants, des sandwicheries, des friteries, des magasins de vêtements, etc.

Pour les demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi suivis par la MIRHW doivent être inscrits comme tel auprès du Forem. Ensuite, il faut appartenir à l'une des catégories suivantes : ne pas avoir de CESS OU être sans emploi depuis 2 ans lors des 3 dernières années (les courtes périodes de travail étant assimilées à de l'inactivité) OU bénéficier d'une aide sociale par le biais du CPAS OU réintégrer le marché de l'emploi après une longue période d'inactivité OU être ressortissant étranger OU avoir le statut de réfugié OU sortir d'une activité d'indépendant OU posséder une décision de l'AVIQ OU terminer un contrat dit tremplin comme l'article 60, PTP, etc.

En 2018, la Mission Régionale Huy-Waremme a permis la mise à l'emploi durable (6 mois minimum) de 200 demandeurs d'emploi.

Contact

Vous êtes un **employeur** ou un **demandeur d'emploi** et vous désirez en savoir plus ?

Deux possibilités s'offrent à vous pour nous contacter :

- Par téléphone au 019/33 08 81 (bureau de Waremme) ou au 085/82 85 08 (bureau de Huy). Nos autres bureaux se trouvent à Wanze, Hannut et Engis.
- Par le biais d'internet et de notre page Facebook (Mission Régionale Huy-Waremme) ou par courriel : **info@mirhw.be**

N'hésitez pas à consulter notre site internet : **www.mirhw.be**



Lutte contre certaines formes de discrimination

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

La discrimination est le traitement injuste ou inégal d'une personne sur la base de caractéristiques personnelles.

Le décret wallon du 6 novembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination distingue 19 critères de discrimination (« critères protégés ») selon lesquels la discrimination est **interdite** et **punissable**.

La discrimination peut prendre **plusieurs formes** : elle peut être directe (une personne ou un groupe de personnes est directement visé sur la base d'un critère protégé) ou indirecte (une disposition, mesure ou critère apparaît comme neutre mais a comme effet indirect d'entraîner un désavantage pour les personnes qui présentent un critère protégé).

De même, d'autres comportements sont considérés comme discriminatoires :

- l'injonction de discriminer
- le harcèlement
- le harcèlement sexuel
- le refus de mettre en place des aménagements raisonnables en faveur d'une personne handicapée



Qui veille au respect des critères protégés ?

Le dispositif wallon s'appuie sur deux acteurs essentiels : le Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances (**UNIA**) et l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes (**IEFH**). Ces acteurs ont notamment pour mission de recueillir et de traiter les plaintes des personnes victimes de discriminations.

L'**IEFH** a pour **mission** de veiller au respect de quatre des critères protégés : le sexe, la grossesse/maternité, le changement de sexe et l'expression de genre/identité de genre, et d'offrir informations et assistance à toute personne qui lui demande conseil. **UNIA** est compétent pour les autres critères protégés.

Que faire si vous pensez être victime ou témoin d'une discrimination ?

Si vous pensez être victime ou témoin d'une discrimination fondée sur l'un des critères protégés, vous pouvez déposer **plainte**.

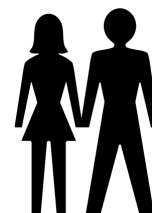
L'Institut pourra alors **assister, conseiller, intervenir** en tant que médiateur entre vous et la personne ou l'instance qui commet la discrimination supposée, et le cas échéant aller en justice. En tant qu'organisation indépendante, l'Institut évalue la façon dont il peut **soutenir** la victime de façon optimale.



Centre interfédéral
pour l'égalité des chances



INSTITUT
POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES
ET DES HOMMES



Pour de plus amples informations :

⇒ **0800/12.800** (taper 1 = IEFH et 2 = UNIA)

⇒ Formulaire en ligne :

- de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, si vous estimez être victime d'une discrimination basée sur le genre ou le sexe (igvm-iefh.belgium.be/fr)

- du Centre Interfédéral pour l'Égalité des Chances, pour toute question et aide concernant les autres critères protégés (www.unia.be)

⇒ En face à face : afin d'optimiser l'accès de toutes et tous à un mécanisme efficace de traitement des situations de discrimination, les 11 Espaces Wallonie (www.wallonie.be/fr/les-espaces-wallonie) constituent également un point de contact privilégié pour les personnes discriminées. Le personnel d'accueil vous orientera vers l'organisme chargé de traiter votre plainte, de répondre à vos questions et de vous accompagner.

Famille en panne... Panne de familles !



Une aventure humaine formidable

Certains parents rencontrent d'importantes difficultés qui les empêchent de répondre aux besoins de leur enfant. Les autorités de l'aide à la jeunesse peuvent

alors privilégier l'éloignement momentané et faire appel à des **accueillants familiaux**.

Accueillir un enfant, c'est lui offrir un cadre de vie stable et sécurisant qui lui permette de **se construire** en tenant compte de ses besoins, dans le respect des liens avec ses parents et sa famille.

Accueillir un enfant, c'est aussi **collaborer** avec les autorités de l'aide à la jeunesse et avec un service d'accompagnement en accueil familial.

L'enfant est toujours au **centre des préoccupations** et un important travail de partenariat est effectué tant avec les parents de l'enfant qu'avec la famille d'accueil pour qu'il grandisse le mieux possible.



Si vous souhaitez **participer** à un projet dynamique et enrichissant et ouvrir votre famille au quotidien à un enfant ou si vous souhaitez obtenir des informations, notre équipe pluridisciplinaire est disponible pour vous informer et réfléchir avec vous.

N'hésitez pas à nous contacter :

« **En famille** » rue Charles Morren, 12 - 4000 Liège
04/252 75 75

secretariat@enfamille.be - www.enfamille.be

Combat contre la violence

**MIGRANT·E et
VICTIME DE
VIOLENCES
CONJUGALES**

QUELS SONT MES
DROITS ?



VOUS ÊTES VENU·E EN BELGIQUE
REJOINDRE UN MEMBRE DE VOTRE
FAMILLE ET VOUS VIVEZ UNE
SITUATION DE VIOLENCE À LA
MAISON ?

Écoute Violences Conjugales

0800 30 0 30

24/7 + GRATUIT + ANONYME



Wallonie

La violence entre partenaires se retrouve dans toutes les couches de la société, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle, du niveau d'études ou du niveau socio-économique.

Parmi les victimes de violences familiales et conjugales, les femmes migrantes sont particulièrement vulnérables.

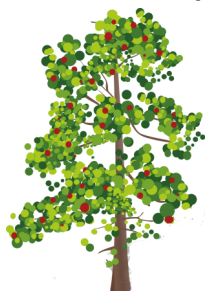
L'accumulation d'obstacles liés à leur situation particulière augmente leur difficulté de se soustraire au climat de violence : dépendance administrative à l'égard du conjoint (droit de séjour lié à la cohabitation, parfois confiscation des papiers par le conjoint...), barrière de la langue, isolement social, méconnaissance des services d'aides et de leurs droits, crainte de s'adresser à la police, crainte de perdre son titre de séjour...

Afin d'informer ces victimes sur leurs droits et les démarches à entreprendre pour se protéger de la violence, le SPW Intérieur et Action sociale a réalisé un **dépliant d'information « Migrant·e et victime de violences conjugales »**, inspiré de la brochure réalisée par le CIRE et la plateforme associative bruxelloise en soutien au groupe ESPER. Ce dépliant est disponible en 13 langues et téléchargeable sur le site **www.actionsociale.wallonie.be**.

Parmi les services d'aide, la Ligne Ecoute Violences Conjugales offre une écoute, une information et une orientation à toute personne confrontée à une situation de violence conjugale, par téléphone 24h/24 et 7j/7 au **0800/30 030** ou CHAT sur **www.ecouteviolencesconjugales.be**.

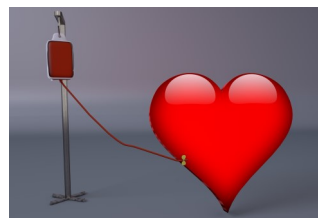
Journée de l'arbre

Distribution d'arbustes gratuits
par la Commune



**Le samedi 23 novembre
de 10 à 12 heures
au hangar de voirie**

**Verre de l'amitié et vin chaud
Invitation cordiale à tous !**



Prochain passage de la **Croix-Rouge**
dans la commune de Faimés :

Le mercredi 18 décembre 2019

de 17h30 à 20h00

Salle **La Forge** à Celles, rue A. Warnotte

Théâtre



Faimés invite les personnes âgées de 60 ans et plus aux prochaines **représentations** du Centre Dramatique Dialectal de Remicourt :

- **Le samedi 14/12/19 (gratuit) :**
Garde à vous (opérette wallonne)
- **Le samedi 11/04/2020 (10€) :**
Revue « Amour et champagne »

*Les réservations sont à confirmer au plus tard
pour le 04/12/19 et le 01/04/2020 auprès de
Marie-Léonie Colpin au 0479/761 620*

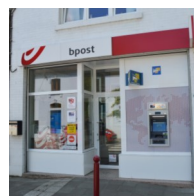
Un **bus** vous prendra en charge sur les **places** de tous les villages de Faimés selon les horaires repris ci-contre.

- **Aineffe : 12h50**
- **Borlez : 13h00**
- **Les Waleffes : 13h10**
- **Celles : 13h20**
- **Viemme : 13h50**

La poste de Les Waleffes



Nous avons la chance d'avoir un bureau de poste dans notre commune. N'hésitez donc pas à vous y rendre !



Lundi	15h00-17h00
Mardi	16h00-18h00
Mercredi	15h00-17h00
Jeudi	16h00-18h00
Vendredi	15h00-17h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé

Disponible également : terminal Bancontact

Rue de Borlez, 2 à Les Waleffes



Vous avez droit à une **allocation de chauffage** si vous vous chauffez avec du gasoil de chauffage, du pétrole lampant (type c) ou du gaz propane en vrac et si vous appartenez à l'une des catégories suivantes :

- ♦ les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité
- ♦ les ménages à faibles revenus
- ♦ les personnes surendettées

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation est de 0,14 € par litre (pour un maximum de 1500 litres/an).

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 €.

Adressez-vous au **C.P.A.S. de Faimés** pour plus de renseignements.

Jeudi entre 9h00 et 12h00 - 19/33 97 70

Le Collège communal



Etienne CARTUYVELS
Bourgmestre

Echevin de l'Enseignement

cartuy@outlook.be

0475/898 289



Jean-Marc DELCHAMBRE

1er Echevin

delchambrej@icloud.com

0474/301 588



Marie-Léonie COLPIN

2ème Echevine

marieleonie.colpin@skynet.be

0479/761 620



Virginie OGER

3ème Echevine

virgi_oger@hotmail.com

0479/500 894



Sophie LEONARD

Présidente du C.P.A.S.

sophieleonard13@gmail.com

0473/205 991



Les Conseillers communaux



Gilles DEVALLEE

Gilles.devallee@gmail.com

0491/738 735



Maxime ETIENNE

Maxime.etienne.1991@gmail.com

0495/322 325



Pierre MATAGNE

Matagne.pierre@gmail.com

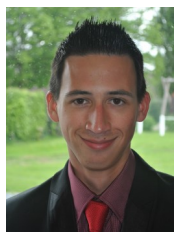
0478/993 531



Caroline VAN KERREBROECK

Caro.vankerrebroeck@hotmail.com

0479/322 042



Jason ERNOUX

jasonernoux123@hotmail.be

0485/627 985



Bénédicte FRAIPONT

benefraipont@hotmail.com

0497/822 367



Viviane SBRASCINI

vsbrascini@hotmail.com

0475/302 566



Patrice DECELLE

patrice.decelle@gmail.com

0494/905 800

Agenda

Octobre

4 Comité horticole - AG & Les cultures hivernales en serre
Au Cortil à Borlez à 19h

4 Etoile de Faimles - Souper & soirée années '80
Au hangar Rombouts à Les Waleffes

5 Etoile de Faimles - Soirée Tribute Metal Meeting
Au hangar Rombouts à Les Waleffes

5 Comité jumelage - Souper aux moules
À la Forge à Celles à 18h30

12 ASBL Rugamba - Souper et soirée rwandaise



25 Ecoles communales - Fête Halloween
À la Forge à Celles à 18h

28/10 Extrascolaire - Stages d'automne
31/10 À la Forge à Celles

Novembre

4/11 Centre Culturel de Waremme
8/11 Exposition
À la Forge à Celles

8/11 Comité horticole - Fini le Roundup...
Nouveau désherbage écologique
Au Cortil à Borlez à 20h

9/11 VC Hesbignon / Saint-Nicolas dans les rues de Viemme
À partir de 11h

15/11 Ateliers Ados
À la salle Patria à Les Waleffes à 19h30

20/11 Intradel - Atelier « Zéro déchet »
À la Forge à Celles de 19h à 21h30

Novembre

23 Comité des parents - Pasta party
À la Forge à Celles à 18h

30 Etoile de Faimles - Souper et distribution Saint-Nicolas
À la Forge à Celles à 18h

Décembre

1er Aineffe en fête / Saint-Nicolas dans les rues d'Aineffe pour les - de 12 ans et les + de 60 ans à partir de 9h

7 & 8 Djoyeus Borlatis / Saint-Nicolas dans les rues de Borlez

13 Petite école de Viemme - Souper/spectacle de Noël
À la petite école de Viemme à 18h

14 Pétanque La Renaissance
Tournoi intime
À la salle paroissiale de Viemme à 9h30

15 Comité apicole - Conférence
Au Cortil à Borlez à 14h30

18 Croix Rouge - Don de sang
À la Forge à Celles de 17h30 à 20h

21 Comité des fêtes de Celles
Animations de Noël
À la ferme Thonon à Celles dès 16h

22 Comité Viemme et Vous - Animations de Noël
À Viemme dès 16h

23/12 Extrascolaire - Stages d'hiver
3/1 À la Forge à Celles

27/12 Aineffe en fête - Dégustations de Noël
29/12

À vivre...